



l'oxygène  
à la source

**N°070-23**

**EXERCICE 2023 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,  
Cédric VERNEY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,  
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,  
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,  
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel  
GEORGES, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE  
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN  
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur  
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur  
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation  
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,  
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées  
Secrétariat.

**EXERCICE 2023 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS**

Exposé de Michel BEAL,

Sur la base des orientations budgétaires débattues lors du Comité du 13 mars 2023, le projet de budget primitif de l'exercice 2023, pour le budget annexe Traitement des déchets, est présenté au Comité.

Les résultats de l'exercice 2022 et les reports d'investissement 2022 sont intégrés au budget primitif 2023.

Ce projet, qui a recueilli l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2023, se décompose comme suit en dépenses et recettes :

▶ total de la section de fonctionnement :	33 782 779.37 € HT
▶ total de la section d'investissement :	17 526 499.90 € HT

Les crédits sont votés par chapitre pour les deux sections, et l'opération suivante est individualisée en dépenses d'investissement :

• n° 117 – Sinergie – Requalification des filières de traitement	1 031 597.49 € HT
--	-------------------

Les membres du Comité sont invités à approuver le projet du budget annexe Traitement des déchets pour l'année 2023.

**- ADOPTÉ -**  
**à l'unanimité**

Voix POUR : 40  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le 19 AVR. 2023

Publié le 20 AVR. 2023

Exécutoire le 20 AVR. 2023  
Le Président  
Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

